

Bilan provisoire

Après un demi-siècle d'efforts indéniables du MRAP et de tous ceux qui participent au même combat, le racisme a-t-il régressé ? Cette question légitime ne comporte pas de réponse simple. Comment comparer les lendemains de la Deuxième guerre mondiale, marqués par la reprise d'activités (économiques, politiques, éditoriales) des nazis et des vichystes, vaincus mais impénitents, ou les horreurs de la guerre d'Algérie, ou les centaines de meurtres d'immigrés des décennies 70 et 80, avec la situation contrastée d'aujourd'hui ?

Indicateurs en baisse

La Commission nationale consultative des droits de l'Homme publie dans ses rapports annuels une abondance d'enquêtes et de sondages, aux résultats parfois ambigus. En 1998, par exemple, 69 % des personnes interrogées admettent que « les travailleurs immigrés doivent être considérés ici comme chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française », et 60 % que « la présence d'immigrés en France est une source d'enrichissement culturel » ; mais 73 % pensent que « de nombreux immigrés viennent en France uniquement pour profiter de la protection sociale », et 79 % que « les comportements de certains peuvent justifier qu'on ait à leur égard des réactions racistes ». Des préjugés tenaces, désormais banalisés, coexistent en bien des esprits avec des arguments antiracistes mal assimilés.

Dans le même temps, baissent la plupart des indicateurs traduisant les attitudes racistes et leurs conséquences. Ainsi, les actes de violence et les menaces chutent, pour les premiers, de 105 en 1990 à 26 en 1998 et, pour les secondes, de 656 à 165.

A peu près stabilisé, le taux de « sympathie » envers les juifs a légèrement augmenté en huit ans (de 73 % à 75 %), comme envers les Maghrébins (de 50 % à 57 %), les Beurs (de 56 % à 62 %) et les Asiatiques (de 77 % à 78 %) ; il a fléchi d'un point pour les Antillais (de 86 % à 85 %) et n'a pas bougé pour les Noirs d'Afrique (74 %) ni les Tsiganes (53 %).

Quant à l'insidieuse question : « Diriez-vous qu'en France il y a trop ou pas trop de... », elle suscite des réponses « trop » en incessante diminution. En 1998, 51 % des sondés estiment qu'il y a trop d'Arabes, 30 % trop de Noirs, 14 % trop de juifs.

Plutôt optimistes, ces tableaux comparatifs

sont loin, disons-le, d'exprimer l'entière réalité. Les violences et les menaces ne sont comptabilisées que si la police ou les tribunaux avalisent formellement leur caractère raciste : combien échappent à cette classification ? Combien ne donnent lieu à aucune plainte ?... Plus encore, les discriminations, surtout à l'embauche, sont réputées difficiles à prouver. Et comment évaluer les dégâts causés par les impostures de l'extrême droite, qu'elles soient proférées sur des tribunes, dans des publications, à la radio ou à la télévision ?

Figés dans leur mythologie perverse

Les apparences du racisme se sont modifiées, pas le fond. Car les racistes ne se montrent guère novateurs. Tout au plus trafiquent-ils à l'occasion leur vocabulaire, lorsque les mensonges qu'ils propagent perdent de leur efficacité. Ils parlent d'Indo-Européens au lieu de Blancs, remplacent les « races » par des « différences culturelles », transforment l'ensemble des juifs en « sionistes ».

Pour le reste, ils demeurent figés dans leur mythologie perverse. Qu'ils s'en prennent aux Juifs, aux Arabes, aux étrangers, aux Noirs, aux Tsiganes, ils attribuent à chaque groupe des tares immuables, qui les ramènent tous, avec quelques variantes, à un modèle unique d'épouvantail : tous sont tenus pour malhonnêtes, inassimilables, dangereux, tous incarnent les maux et les peurs du moment. De fait, quel que soit leur souffre-douleur, les manipulateurs des passions racistes poursuivent des objectifs constants : diviser la population en catégories antagonistes, comme dans la pièce de Brecht, *Têtes rondes et têtes pointues*, afin d'asseoir un pouvoir despotique ; substituer aux clivages réels de la société, des cloisonnements factices qui la dénaturent ; détourner les citoyens d'une vision correcte des difficultés où ils se débattent, et de l'action à mener pour s'en sortir ; compromettre un maximum d'individus, par l'intoxication et la menace, dans des actes injustes, voire criminels, destinés à éliminer juridiquement, socialement, voire physiquement, les « indésirables ».

Répétitions et prolongements

Selon la conjoncture, un racisme plutôt qu'un autre domine. Mais quand il change de tournure, celui qui précédait ne disparaît pas pour autant. Une fois installé, il s'incruste, et sa malfaisance se prolonge.

L'antisémitisme nazi et vichyste, support mental du génocide, perdure dans les années d'après-guerre. Plus tard, Le Pen en réutilise peu à peu les thèmes meurtriers, par allusions d'abord, pour intoxiquer en douceur ses électeurs et sympathisants, puis de plus en plus crûment, lorsqu'il s'estime suffisamment assuré.

La perfidie antisémite dépasse toutes les bornes avec le négationnisme. Dès le lendemain de la guerre, les fidèles d'Hitler accusent les juifs d'avoir purement et simplement inventé le génocide à des fins lucratives. Reprise avec cynisme par un Faurisson ou un Roques à la fin des années 70, sous couvert de « recherche historique », cette énorme falsification trouve en Le Pen un vulgarisateur, avec les plaisanteries sur les fours crématoires et la formule répétée du « détail ». Nier ou mettre en doute les chambres à gaz et la « solution finale », qui témoignent de la barbarie que porte en lui tout racisme, c'est non seulement disculper les criminels, s'en faire complice *a posteriori* ; c'est surtout vouloir amoindrir la répugnance suscitée par ces crimes – obstacle majeur, aujourd'hui encore, à l'extension, sinon du racisme dans son ensemble, du moins de l'antisémitisme. Il s'agit donc d'une stratégie destinée à désarmer les résistances, pour beaucoup étayées par la mémoire collective.

A partir des années 70, on a pu diagnostiquer un « racisme de crise », qui offrait l'immigration comme bouc émissaire aux victimes du chômage galopant et de la « mal-vie » envahissante. Des mesures sont adoptées pour « arrêter » l'entrée en France des étrangers, pour en renvoyer le plus possible dans leurs pays d'origine. On prétend par là remédier au sous-emploi. Le Front National en rajoute. Ses affiches « 1 million de chômeurs, c'est 1 million d'immigrés en trop » – avec le chiffre haussé à plusieurs reprises – s'inspirent sans vergogne d'un slogan du parti nazi visant les juifs dans l'Allemagne des années 30.

La première condamnation de Le Pen sur plainte du MRAP concerne sa campagne électorale de 1983 dans le 20^{ème} arrondissement de Paris, pour avoir dit et écrit que le déficit de la Sécurité sociale provenait du « pillage » opéré par les immigrés. Déjà pointait le « racisme d'opposition » de la droite, qui reprochait au gouvernement de gauche de privilégier les étrangers au détriment des Français, après la régularisation de 120 000 travailleurs clandestins. Gouvernement des étrangers... gouvernement de l'étranger. Vieille rengaine ! En 1936, au temps du Front Populaire, l'amalgame prenait pour cible les juifs venus d'Europe de l'Est et d'Allemagne. En 1983, les professions de foi de candidats très honorables vitupèrent sans retenue les prétendus « protégés » de leurs concurrents politiques : des délinquants, des profiteurs, dont les enfants engorgent nos écoles...

De nos jours, les diffamations et injures tombant sous le coup de la loi de 1972, élaborée par le MRAP, amènent fréquemment leurs auteurs devant les tribunaux. Ce sont en général des diatribes de l'extrême droite que les juges sanctionnent, alors qu'au début, c'étaient, dans bien des cas, des propos de « racistes ordinaires ». Peut-être

ces derniers se font-ils moins remarquer, tandis que les porte-parole du Front National s'y adonnent, pour ainsi dire, par fonction.

Après quelques procès, les offres d'emploi discriminatoires ont pratiquement disparu des petites annonces dans la presse et, officiellement, des fichiers de l'ANPE. Cependant, le refus d'embaucher un postulant au vu de son patronyme ou de son lieu d'habitation demeure courant, quand ce n'est pas sous le prétexte que son faciès offusquerait la clientèle.



Mouloud Aounit, secrétaire général, et Alain Callès, membre de la présidence du MRAP, à la Marche de Strasbourg contre le Front National (1997).

Il y a plusieurs décennies, une « lettre », supposée écrite par un Algérien, « confirmait » en termes risibles les méfaits que le racisme prête à ses compatriotes immigrés en France. Pensez ! Eux-mêmes le reconnaissent ! (Comme *Les Protocoles des Sages de Ston*, pamphlet antisémite fabriqué par la police tsariste, était censé émaner de responsables juifs). Les naïfs absorbaient le venin en se moquant, la conscience tranquille. Récemment, une « plaisanterie » tout aussi nauséabonde s'est manifestée, avec le texte « arrangé » d'une chanson très connue, et de joyeux lurons qui la diffusaient ont été condamnés, comme leurs prédécesseurs.

L'hostilité dont souffrent les « Gens du voyage » ne date pas d'hier. Elle s'atténue à peine, la loi n'effaçant pas les méfiances séculaires prenant prétexte d'un mode de vie différent.

Avant les « sans papiers » des années 90, pro-

duits des lois Pasqua et Debré, il y a eu ceux des lois Fontanet, Bonnet, Stoléru, Barre – et toujours la loi du soupçon, de l'exclusion.

Voilà plus de cent ans que l'industrie française appelle des étrangers pour remplacer les ouvriers français, pour exécuter à vil prix les travaux durs et dangereux. Ce sont eux les derniers embauchés, les premiers licenciés. Le chômage frappe aujourd'hui les Algériens deux fois plus que la moyenne de la population active.

C'est que, malgré des améliorations notables dans le logement (des bidonvilles aux HLM) et dans l'égalité des droits sociaux, l'économie de la France exige structurellement une place à part pour cette catégorie surexploitée, vulnérable. Si ce n'étaient pas eux, d'autres, sans doute, connaîtraient leur sort. Certains secteurs – la confection, la restauration, le bâtiment, une partie de l'agriculture – ne fonctionneraient pas sans la présence de parias sous-payés, privés de protection sociale... Est-ce pour cela que les régularisations sont refusées – contrairement à 1982 – à des dizaines de milliers de « clandestins » contraints, pour la plupart, de travailler au noir ?

Les adolescents issus de l'immigration prennent le relais de leurs parents, isolés dans des cités de banlieue, sans travail, sans moyens, sans perspective. Ce n'est pas la répression qui apaisera leur révolte (il est vrai souvent dévoyée) s'ils ne bénéficient pas d'une véritable insertion, si le racisme à leur encontre ne cesse pas, s'ils n'analysent pas avec lucidité les données de leur situation.

Quant aux sources des migrations, elles ne tariront pas tant que subsisteront les rapports de domination avec le Tiers-Monde et que la coopération servira en premier lieu à préserver les intérêts des anciens colonisateurs. A bout d'arguments pour justifier l'état des choses, des responsables prononcent quelquefois le mot « co-développement ». Mais rien n'est entrepris pour relâcher la main-mise sur les pays concernés, qui engendre misère et dictature, donc la fuite irrésistible d'un grand nombre de familles.

Il ne fallait pas...

Bref, ce n'est pas depuis cinquante ans, mais depuis des siècles que se perpétuent les thèmes, l'idéologie, les méthodes et les buts du racisme. D'un débordement d'agressivité à un autre, il enchaîne avec monotonie ses menées répétitives, en flattant les préoccupations des simples gens. Pourtant, face à cette démagogie, le combat antiraciste, quant à lui, a sensiblement évolué ; il s'exerce aujourd'hui dans de meilleures conditions qu'autrefois.

Nous avons connu des périodes où il ne fallait pas parler du racisme – ou du moins de certains de ses aspects – car la raison d'Etat s'y opposait ; l'opi-

nion, sous-informée, s'en désintéressait. Par exemple, dire que d'anciens nazis, impliqués dans le génocide des juifs, occupaient des fonctions responsables, y compris au gouvernement, dans l'Allemagne de Bonn, c'était contrarier l'intégration de celle-ci dans le « camp occidental », dès le début de la guerre froide. Il convenait que les nouveaux défenseurs de la démocratie soient purs et sans taches.

Alors, dénoncer l'antisémitisme en URSS – hélas bien réel – allait de soi ; mais *motus !* sur les Noirs assassinés, les synagogues incendiées, les discriminations et les excitations racistes aux Etats-Unis.

Tandis que la France fournissait des armes à l'Afrique du Sud et poursuivait avec elle un commerce qui l'aidait à maintenir la tyrannie sanglante de l'apartheid, ce sujet devait rester dans l'ombre.

Durant la guerre d'Algérie, les manifestations étaient interdites, les médias censurés : défense de divulguer les atteintes aux droits de l'Homme, la torture, les camps et autres exactions déshonorantes, sur fond de racisme colonial.

Lors de la guerre de Six jours, et longtemps après, reconnaître, concurremment à l'existence d'Israël, les droits des Palestiniens, c'était risquer de se rendre suspect... d'antisémitisme.

En France, les meurtres racistes impunis ont, au cours de longues années, laissé à peu près inertes les autorités politiques, occupées à réduire le nombre des immigrés par une avalanche de lois, d'ordonnances et de décrets.

Le MRAP intervenait dans tous ces domaines, critiquait, contestait, informait, alertait. Il dérangeait. On cherchait à le discréditer : suppôt, pour les uns, de Moscou, pour d'autres des Arabes, ou encore des « sionistes ». Souvent, il avait l'impression de crier dans le désert, même si le cercle de ses fidèles, de ses sympathisants s'étendait constamment.

De nos jours, le MRAP est entendu. Bien des vérités qu'il proclamait à peu près seul sont devenues des lieux communs. L'antiracisme fait l'objet d'un large consensus.

Divers facteurs expliquent ce changement qui s'amorce au début des années 70 : le vote de la loi de 1972, acquis au bout de 13 ans de luttes, à l'unanimité de l'Assemblée nationale et du Sénat ; les condamnations pénales d'actes et de propos racistes, leur conférant une visibilité accrue ; les craintes nées de la montée du Front National ; la prise de conscience qui a conduit les associations antiracistes à se multiplier, parfois à se spécialiser, et à coopérer ; les initiatives autonomes des « sans papiers » ; l'engagement des gouvernements de gauche – fut-il ambivalent – et d'institutions officielles ; un sentiment nouveau de solidarité mondiale ; la familiarité des jeunes de toutes origines

réunis sur les bancs de l'école, dans les jeux des quartiers, les sports. Une meilleure approche de l'Histoire, des cultures, des religions y a contribué. La fin de la guerre froide a rendu obsolètes les crispations qu'elle engendrait dans les deux camps.

Mais on ne saurait négliger, pour comprendre l'évolution intervenue, l'acharnement du MRAP à briser les silences coupables. L'acrimonie et l'hostilité qui l'entouraient, il les a aussi neutralisées par la fermeté de son combat et le rassemblement des bonnes volontés au-delà de toutes différences. Son parcours n'a pas été sans fautes ni omissions ; mais qui oserait se vanter de n'en avoir pas commis, parmi ceux qui tentaient de l'étouffer, de le disqualifier ou se faisaient un devoir de l'ignorer ? Que de partis-pris néfastes ! Que de retards !



L'abbé Jean Pihan.

« Un projet positif »

Issu du MNCR, mouvement clandestin actif sous l'occupation, et né au lendemain de la guerre, le MRAP s'inscrit à ses débuts dans le droit fil de la Résistance française – ses objectifs, son esprit, son union ; il exalte l'accord des Alliés, qui a permis d'écraser le nazisme et pourrait assurer la paix mondiale. Mais, remontant le passé, il trouve des repères plus lointains. En premier lieu les penseurs et écrivains – de Montaigne à Zola – qui ont oeuvré au respect de la dignité de l'Autre, différent par sa foi, son physique ou sa culture. Et, en corrélation, les événements porteurs de justice et de fraternité : la Révolution de 1789 et la Déclaration des droits de l'Homme, l'abolition (à deux reprises) de l'esclavage ; la mobilisation en faveur du capitaine Dreyfus ; l'insoumission des peuples colonisés ; ainsi que les personnages lucides et généreux

symbolisant les progrès humains accomplis au cours de ces batailles mémorables.

Fréquemment, *Droit et Liberté* (1) a publié des textes contribuant à populariser les uns et les autres. Des universitaires spécialisés y présentaient systématiquement les philosophes du Siècle des Lumières. Le MRAP voulait surtout, dans un premier temps, prendre le contre-pied de la propagande hitlérienne, qui prétendait, par la voix d'Alfred Rosenberg, « rayer 1789 de l'Histoire ».

Ces références historiques définissent pour beaucoup l'identité du Mouvement, son idéologie si l'on peut dire. A bien des occasions, lors d'anniversaires que lui seul remarquait, il a célébré des faits et des écrits participant de ce précieux patrimoine.

Une telle inspiration suppose, sans aucun doute, « le projet positif de construction d'une certaine société où les gens pourraient vivre ensemble en harmonie et dans un mutuel respect », comme l'observe la sociologue britannique Catherine Lloyd (2). Mais, s'il s'y emploie au jour le jour, le MRAP n'est guère tenté d'exalter un avenir utopique où, en somme, il n'aurait plus, mission accomplie, qu'à disparaître. Pour le moment, il n'en a pas le loisir.

Expliquer le racisme

Cependant, il croit au progrès, aux vertus de la raison. Il croit aux échanges et au dialogue pour apaiser les conflits entre individus, ethnies ou nations. Ces humains déchirés qu'il voudrait tant amener à s'entendre, en faisant valoir leur communauté d'intérêts, leur communauté de destin, il mise sur leur intelligence et leur cœur pour surmonter les inimitiés qui les divisent bêtement. Le racisme, à ses yeux, n'est pas une incompréhensible fatalité, mais une erreur que des circonstances bien déterminées amplifient. Il ne confond pas les trompeurs et les trompés. Le petit raciste est une victime, « un mutilé qui a peur et qui se trompe de colère » (3) : autrement dit, un être vulnérable, manipulé, donc à sauver de ses égarements, tandis que seront corrigés les dysfonctionnements de la société qui le livrent aux tentations du simplisme et de la haine.

Le MRAP ne se contente pas d'aider ceux que le racisme frappe, de les protéger. Il explique le racisme en désignant ses causes les plus évidentes, qu'il s'efforce de supprimer.

Si cette philosophie sous-tend *grosso modo* la conduite des militants, aucun d'entre eux n'a jamais été sollicité de la partager explicitement. Informulée, elle ressort de la pratique et la dynamise.

Les formations que propose le MRAP à ses adhérents ne relèvent en rien d'un quelconque endoctrinement. Elles portent sur les modalités de

la riposte au racisme sous ses divers avatars, la promotion des campagnes en cours, le renforcement des comités locaux, ou encore sur les rudiments juridiques à posséder pour surmonter les obstacles administratifs auxquels se heurtent les étrangers.

« Une conviction authentique et profonde ».

Au MRAP, on cohabite en toute cordialité, on coopère sans préjudice de choix politiques inconciliables, et même en professant des analyses divergentes du phénomène raciste dans sa globalité : provient-il de la société ? de l'esprit humain ? de pulsions animales ? On ne se perd pas en discussions abstraites. L'essentiel est d'agir tous ensemble, concrètement, utilement, quitte à traiter ailleurs d'autres sujets. L'expérience corrige, le cas échéant, les erreurs individuelles ou collectives.

L'abbé Jean Pihan, l'un des fondateurs du CLEPR (4), devenu vice-président du MRAP de 1970 à 1982, s'étonnait avec humour d'avoir noué des liens d'amitié avec le très laïque président de la Ligue de l'Enseignement, Henri Fauré, qu'il rencontrait aux réunions du Conseil national. Il résume en termes émouvants ce rare pluralisme :

« Que n'ai-je pas entendu dire à propos de mon engagement dans ce Mouvement (...) De bons amis ont estimé devoir me mettre en garde, ou ont haussé les épaules devant ma naïveté : « Qu'est-ce que vous allez faire avec tous ces juifs et ces communistes ? Vous allez être... récupéré. »

« Or j'ai découvert des camarades animés par une conviction authentique et profonde : celle de la fraternité humaine, de la nécessité de faire respecter la dignité de tout homme. J'ai découvert leur générosité et leur désintéressement ; ils sont presque tous bénévoles et ils se donnent sans compter. Je ne dis pas que le Mouvement est parfait, mais au moins on s'y explique avec franchise, avec vigueur s'il le faut, et j'admire les efforts que l'on y fait pour que le point de vue de chacun y soit respecté. Je n'hésite pas à dire que la conduite de ces camarades que j'ai appris à connaître, a été une interrogation constante pour ma propre conduite et un objet d'admiration car, en tant que chrétien, je voyais là un témoignage de la puissance de l'Esprit d'Amour « qui emplit l'univers » et ne se laisse pas enfermer dans les limites d'une Eglise. » (5)

L'humanité est une

Comparé à la plupart des associations de même nature, le MRAP se distingue, précisément, par son universalisme. Soucieux de traiter tous les agissements racistes, quelle qu'en soit la cible, avec une égale vigueur, en fonction de leur gravité, sa vigilance et ses ripostes s'exercent aux côtés de tous les groupes « racisés » en France : immigrés, Arabes, Juifs, Noirs, Tsiganes. Il démontre avec insistance que le racisme est un, que l'antiracisme est un, comme l'humanité est une.

Au long de ces cinquante années, il a mené maintes campagnes contre l'oppression et la violence infligées à des peuples privés de droits, interdits d'existence. Le peuple algérien, bien sûr, confronté à la « sale guerre » coloniale de 1954 à 1962. Le peuple palestinien, dont le président Clinton, et maintenant le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) viennent enfin d'admettre les aspirations nationales. Avec une remarquable obstination, il a mobilisé de très larges secteurs de la vie politique et sociale contre l'Afrique du Sud de l'apartheid, et ainsi joué son rôle dans l'abolition de ce système infâme. Il a soutenu les luttes des Noirs et des Indiens des Etats-Unis, et des peuples d'Amérique latine, sous la coupe de leur grand voisin du Nord.

Fortement préoccupé par les « nettoyages ethniques » dans l'ex-Yougoslavie éclatée, il participe à des manifestations pour le retour à la paix, aide les jeunes déserteurs réfugiés en France, mais reste désemparé, comme bien d'autres, quant à la recherche de solutions, dès lors qu'en 1991 les passions nationalistes ont été déchaînées avec la complicité de puissances extérieures.

Il se prononce, en tous cas, contre le recours à la guerre pour soi-disant plier à la « loi morale » des autocrates sélectionnés en fonction d'intérêts inavoués. Car cette méthode dévastatrice – au Kosovo comme en Irak – ne fait qu'accroître la misère des populations sans atténuer les injustices qu'elles endurent.

De même, il a réagi sans retard, mais trop faiblement – comme l'ensemble de l'opinion française, dans la confusion créée par les responsables – aux massacres du Rwanda, le troisième génocide du siècle, après celui des Arméniens et celui des juifs. En revanche, il apporte un soutien apprécié aux Kurdes de Turquie, décimés par les exactions que poursuit contre eux un gouvernement appartenant à l'OTAN, et dont des communautés importantes vivent en exil en France et en Allemagne.

En 1975, c'est l'ampleur et la multitude, sans doute aussi la rigueur, de ses interventions nationales et internationales, qui ont valu au MRAP d'obtenir à l'ONU le statut consultatif d'organisation non gouvernementale.

Un arsenal différencié

Par ses statuts, le MRAP se donne pour objet de « faire disparaître le racisme ». Il recourt à un arsenal d'actions différenciées, qui vont de la riposte immédiate à la prévention, façonné empiriquement au fur et à mesure des urgences. Meetings, rassemblements et manifestations de rue, démarches, procès, pour exprimer la réprobation et exiger réparation, dès qu'un événement raciste survient. Sensibilisation des citoyens par des communiqués, articles et émissions (pour autant que les journaux, radios et télévisions veulent bien l'ac-

cueillir), par la diffusion de ses publications mensuelles, *Droit et Liberté*, puis *Différences*, de tracts, affiches et documents, brochures, livres, films, expositions, par des conférences et des débats. Interventions dans les milieux scolaires – enseignants et élèves – et dans la ville, grâce aux possibilités qui découlent de son statut d'association d'éducation populaire. Travail de réflexion, à travers des tables-rondes, des journées d'études et des colloques, où chercheurs et militants échangent leurs analyses. Tout cela s'enracine sur le terrain, par la présence et l'activité des comités locaux, qui assurent un « antiracisme de proximité » ; ils sont l'originalité et la force du MRAP.

Paul Muzard, de la présidence du MRAP, avec Séfina Bakha, du comité local de St-Etienne.



Yves Le Str

Prises de responsabilités

Il ne prétend pas accomplir sa tâche dans un « splendide isolement ». Le combat contre le racisme concerne l'ensemble de la société, la République, l'humanité. Le MRAP n'a de cesse que toutes les forces susceptibles d'y prendre part résistent, avec ou sans lui, à leur manière, au nom de leurs principes, à toutes les résurgences de ce fléau foisonnant.

Depuis sa création, il incite les syndicats, les partis, les associations, les éducateurs, les religions, les milieux de la culture, les médias – bref, tous les pôles d'influence capables d'éclairer et de mouvoir l'opinion – à intégrer l'antiracisme dans leur action, quand bien même ce ne serait pas, comme pour lui, leur unique finalité.

Surtout, il s'adresse aux pouvoirs publics, dont dépend l'issue de bien des problèmes, qui peuvent décider ou non de mesures encourageant ou non le racisme, assurant ou non les droits des minorités. Il entretient avec l'appareil d'Etat des rapports critiques, faits de revendications et de propositions, établit des contacts avec les ministères et les préfetures, s'active dans les organismes où ses avis s'expriment démocratiquement, tels que la Commission nationale consultative des droits de l'Homme – où

Charles Palant le représente depuis 1984 –, l'Observatoire contre les discriminations, les Cellules départementales de lutte contre le racisme, et maintenant les CODAC (Commissions départementales d'accès à la citoyenneté).

L'évolution constatée ces dernières années conforte cette ambition. Les prises de responsabilités en dehors du MRAP et des autres associations antiracistes prolifèrent avec efficacité : c'est la nouveauté de la fin de ce millénaire, anticipant sans doute sur le prochain.

Les rapports de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme indiquent la tendance : les Français condamnent toujours plus nombreux le racisme. En 1998, 35 % (contre 29 % en 1990) s'y montrent « personnellement sensibles ». S'ils ne considèrent pas nécessairement comme racistes certains propos, pourtant péjoratifs à l'égard d'un groupe ethnique – ce qui marque les limites de leurs progrès –, ils réprouvent en grande majorité les discriminations dans le travail et l'embauche (87 %), dans le logement (84 %), dans les discothèques (66 %), ainsi que le refus des mariages mixtes (58 %). Par ailleurs, 22 % (+ 4 % en six ans) se disent « prêts » à adhérer à une association antiraciste, et 21 % (+ 3%) à l'aider financièrement (hélas, ils ne le font pas !).

Les associations antiracistes s'unissent en collectifs ou en comités pour appeler à des manifestations ; mais il n'est pas besoin d'appartenir à l'une d'elles pour les rejoindre toutes. Qui veut agir contre le racisme rencontre davantage d'opportunités désormais : car des associations non spécialisées s'astreignent, plus souvent, à prendre de leur propre chef des initiatives occasionnelles ou de longue haleine.

Fait significatif : contre les discriminations à l'embauche, le MRAP a engagé des poursuites et mené une intense campagne après l'adoption de la loi de 1972, avec le soutien des syndicats. Aujourd'hui, ces derniers les révèlent publiquement ; ils préparent une conférence européenne à ce sujet, et c'est le MRAP qui les soutient : utile retournement.

D'autres initiatives transcendant les associations aboutissent parfois à des résultats d'envergure, pour peu qu'elles aillent au devant d'une attente profonde. Ainsi l'appel de cinéastes à une démonstration contre la loi Debré, en 1997, ou celui de personnalités « aux noms difficiles à prononcer » pour proclamer le devoir de désobéissance aux lois injustes – que soulignait alors le procès Papon. La venue de Le Pen ou Mégret pour discourir dans une ville entraîne la levée massive, quasi spontanée, de la jeunesse, qui prend la tête des défilés.

Dans le monde politique, notable embellie également. Lorsqu'ils cherchent à se démarquer du Front National, les orateurs de la droite comme de la gauche se livrent à une émulation soigneusement calculée en matière d'antiracisme. Les institutions ne

veulent pas être en reste. Le Fonds d'Action Sociale a subventionné d'abord (partiellement) la permanence juridique du MRAP ; il lui accorde, ainsi que des ministères, quelques subsides pour des réalisations précises. La Semaine d'éducation contre le racisme a été officialisée. Après maintes protestations, l'accueil des étrangers aux guichets des administrations tend à s'améliorer. Les tribunaux sanctionnent pour racisme des policiers que naguère ils auraient absous. Plusieurs Gardes des Sceaux successifs ont invité les juges à mettre en oeuvre systématiquement la loi de 1972. Pour plus d'efficacité, il est envisagé de la modifier afin d'en rendre l'application plus facile, de la compléter par un dispositif de médiation.

Tout ne va pas pour le mieux, mais on ne saurait fermer les yeux sur ces avancées, reflets des mutations de l'opinion publique.

Ce qu'est la solidarité

En l'absence de mesures valables pour assurer la vie normale des « quartiers » – ces banlieues secouées par les « violences urbaines » – un phénomène inédit commence à émerger : la création de petits groupes par les résidents d'une cité, d'un immeuble, ou simplement d'une cage d'escalier, pour réfléchir ensemble aux causes du malaise et concevoir une action adéquate. Le manifeste « Stop la violence ! » est un cri de douleur et un appel à s'organiser.

La tâche primordiale est d'inventorier les données complexes de la situation – chômage, isolement, insécurité, discriminations, racisme – afin d'exercer sur les pouvoirs publics une pression bien orientée. Ces jeunes gens ont besoin de se concerter avant qu'une action plus générale les conduise à s'allier à tous ceux qui souffrent des mêmes maux, sans distinction d'origines. Par quelles voies ? Nul ne peut le prédire.

Les militants du MRAP ont fait, en tout cas, l'expérience de ce dépassement des problèmes particuliers, en vue de prendre part au combat avec d'autres, pareillement lésés.

La solidarité entre Français et immigrés ne doit pas se réduire à l'aide bienveillante des premiers aux seconds pour les tirer d'embarras et assurer l'égalité. Cette conception est trop restreinte. Au sens plein, la solidarité, c'est le sentiment qu'il existe une connexion entre le sort des uns et des autres, ce qui exige d'aller main dans la main pour promouvoir les droits et les espoirs de tous. Il y a, pour cela, autant d'associations que de problèmes en suspens. A défaut de solutions-miracles, concédées d'en haut, désigner clairement les responsables et exiger ensemble une issue satisfaisante, apporte de surcroît la compréhension mutuelle, le vécu irremplaçable d'une communauté d'intérêts, de vues, d'objectifs. Cette attitude « non raciale », comme on dit en Afrique du Sud, se renforce par la dignité qu'elle confère et les succès qu'elle permet : un pas vers –

osons sans pudeur ce terme – la fraternité, troisième élément, trop souvent suspect, de la devise républicaine. Où le racisme dresse des barrières, la solidarité les abat.

Nouvelle citoyenneté

La motivation pour entrer dans l'arène se fonde aujourd'hui sur des questions concrètes plutôt que sur un projet politique. Les mêmes que le racisme pousse à descendre dans la rue peuvent exprimer avec autant d'ardeur d'autres refus, selon les circonstances, et s'investir dans des causes qui les concernent, immédiates ou locales. Mais ils choisissent leur moment ; ils rechignent à s'engager durablement, rebutés par les contraintes de l'organisation. Sauf peut-être s'ils s'organisent eux-mêmes de façon plus ou moins éphémère, sans formalités « bureaucratiques », serait-ce en s'appuyant sur les structures existantes.

Cette prudente approche du militantisme va de pair avec la volonté de se faire entendre, d'être écouté, en gardant la maîtrise de son engagement. Etat d'esprit que résume l'expression : nouvelle citoyenneté. Après tant de déceptions inhérentes aux délégations de pouvoirs, le désir est puissant de se mêler directement des affaires de l'Etat, du département, de la commune, de contrôler ce que les dirigeants font de leurs promesses, et les leur rappeler. En fait, c'est la vocation du mouvement associatif : il peut trouver là un élan renouvelé.

Le futur et le passé

La montée de l'antiracisme dans des lieux et des milieux divers ne dispense pas le MRAP de ses tâches : elle le conduit à reconsidérer ses pratiques. Ou plutôt, à en valoriser certaines, plus adaptées que d'autres au contexte nouveau.

En reliant chaque fait raciste à un ensemble, en assurant autant que possible un suivi, il donne une cohérence aux actions dispersées et intermittentes. Il diffuse des informations, des expériences qui convergent à travers les antennes que sont ses comités locaux. Il produit des analyses provenant de la réflexion de ses commissions.

Son rôle de guetteur, d'animateur et de catalyseur devient plus que jamais indispensable. Et pour l'assumer, il doit compter avec ces forces vives qui surgissent sur le terrain, impatientes et dynamiques, en quête de moyens inédits pour « gagner » contre le Front National, contre toutes les séquelles d'une idéologie rétrograde chargée d'une histoire terrifiante. La nouvelle citoyenneté implique la participation de quiconque entend peser sur les événements, y compris les professionnels de la culture, de l'animation ou de l'assistance qui se consacrent modestement à ravauder le tissu social.

Elle suppose aussi le droit de vote, au moins municipal, des immigrés présents depuis un certain temps, et donc intégrés à la vie économique, sociale,

culturelle du pays. Et pourquoi pas la vie politique. Ne souffrent-ils pas du harcèlement de l'extrême droite, de la sourde hostilité de la droite, des dérives de la gauche ? N'est-ce pas au parlement et au gouvernement que l'on discute – sans eux – de leur statut ? Et ce qui se passe au niveau européen ne les concerne-t-il pas aussi ? Cette demande d'un civisme légalement ouvert à tous, voilà des années que le MRAP l'a formulée. Elle conserve son actualité. Elle est de plus en plus urgente à satisfaire.

Comme demeure actuel son attachement à la mémoire. Persuadé qu'oublier les crimes du passé serait faciliter leur retour, il fustige tous les négationnismes, contre vents et marées. Depuis des années, en particulier depuis 1991, il bataille – face à la raison d'Etat, encore – pour faire savoir la vérité sur le massacre d'Algériens, le 17 octobre 1961 à Paris. Il y réussit peu à peu.

En même temps, il s'adosse à son propre passé. Comme l'écrit Catherine Lloyd dans l'ouvrage déjà cité (2), « l'antiracisme a une histoire qui éclaire ses discours et ses actes dans le présent ». Elle regrette que l'antiracisme, jusqu'à maintenant, n'ait « pas fait l'objet d'une investigation systématique » de la part de chercheurs français et autres. Elle ouvre la voie, en tant que sociologue, en accordant au MRAP une place importante.

Ce petit livre du cinquantenaire est une autre tentative, dont les auteurs sont les premiers à mesurer les imperfections et les lacunes. Qui ira plus loin ? Il faudrait poursuivre cette étude, tant il est vrai que la mémoire est un matériau nécessaire à la construction de l'avenir.

A.L.

(1) Mensuel du MRAP, de 1949 à 1981.

(2) Catherine Lloyd : « Discourses of antiracism in France », Research in Ethnic Relations Series, Ashgate éditeur, Aldershot, Brookfield USA, Singapour, Sydney, 1998.

(3) Expression de l'abbé Pierre, à une assemblée du CLEPR. Le dernier membre de phrase a été utilisé pour une affiche.

(4) Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Racistes.

(5) Jean Pihan : « Merci pour ce passé », Editions Fleurus, Paris, 1985.



Dessin de Marina Kirilchok, 9 ans, sélectionné à l'occasion du concours international de dessin organisé par le Mrap, et Radio France International.

CE LIVRE, C'EST VOUS !

Qui n'a pas connu l'angoisse de la salle vide n'a jamais été un militant. Vous arrivez bien avant l'heure du débat, pour disposer les chaises, la table, le micro, la carafe et les verres. Vous scotchez quelques affiches sur les murs. Vous placez près de l'entrée les tracts, brochures, livres, les cartes d'adhésions, sans oublier deux ou trois feuilles blanches, pour noter les ventes, ainsi que les noms et adresses des participants désireux de garder le contact.

Le conférencier vient de Paris : un autre militant est allé l'accueillir à la gare ou à l'aéroport. Les appels à la soirée ont bien été distribués, placardés, envoyés. Tout est prêt.

Vous guettez le premier auditeur. Il s'assied timidement au fond de la salle. D'autres viennent, au compte-goutte, puis par groupes compacts. La salle ne sera pas vide. Et puis, miracle ! elle est pleine. Le débat peut commencer.

Après, vous resterez pour empiler les chaises, ôter le décor, emballer livres et brochures, remettre les lieux propres et nets.

Vous en avez passé, du temps, avec le MRAP : réunions publiques, réunions de bureau pour préparer une manifestation, éplucher la *Lettre du Secrétariat*, reçue chaque mois, ou réfléchir à de nouvelles initiatives, réunions des instances nationales, stages de formation, colloques, congrès. Vous menez de front, consciencieusement, vos activités professionnelles, prenant sur vos loisirs, quelquefois sur la vie familiale.

Vous êtes toujours disponibles. Si un propos raciste est proféré ou imprimé dans la ville, un acte de discrimination commis, c'est le branle-bas de combat : vous ripostez, vous alertez, vous mobilisez. Votre patiente pédagogie s'exerce alors à chaud. Vos concitoyens viennent en nombre à un meeting, descendent dans la rue, signent des pétitions. Votre comité local est souvent né d'un de ces événements. Joie d'une réussite. Satisfaction de faire reculer les racistes. Cette continuité, cette vigilance, ces avancées, elles reposent sur vous. Sans vous, le MRAP n'existerait pas.

Dans cette « Chronique », il aurait fallu tous vous nommer, et relater en détail votre dévouement, votre inventivité. Hélas, la place manque, et le temps. Il faudra le faire un jour. Et pourquoi pas la chronique de chaque comité, fédération, région ? Les documents que vous avez réunis à l'occasion du cinquantenaire, trop abondants pour ce travail limité, y invitent. Merci à tous. Nous voudrions tant que ce petit livre soit utile !

Il est à vous, il est VOUS.

A.L.